



En 2013, la morosité touche la plupart des secteurs martiniquais

Dans un contexte de ralentissement de l'activité, les entreprises marchandes martiniquaises ont créé un peu moins de 2,9 milliards d'euros en 2013.

La richesse créée par le secteur industriel recule de 22,5 % en raison d'une forte baisse d'activité des industries manufacturières (hors IAA) due essentiellement à l'arrêt quinquennal dit de « régénération » de la Société Anonyme de la raffinerie des Antilles (SARA). C'est le cas également des services aux entreprises (- 9 %).

Si le ralentissement touche la plupart des secteurs d'activité, le commerce reste dynamique et conforte sa première place en dépit d'un essoufflement de la consommation des ménages. Le secteur du BTP, fortement dépendant de la commande publique, voit son activité progresser grâce aux nombreux chantiers de réhabilitations pilotés par la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Ali Benhaddouche

L'économie martiniquaise peine à retrouver un niveau d'avant la crise de 2009. Une amorce de rattrapage s'est dessinée en 2010 et 2011, stoppée en 2012. L'année 2013 confirme cet arrêt. Le produit intérieur brut (PIB) enregistre une baisse de 0,5 % en volume. L'économie martiniquaise est plus touchée par ce repli que celle de la Guadeloupe (+ 0,7 %) ou de la métropole (+ 0,3 %). La conjoncture économique reste morose dans la plupart des secteurs d'activité : la baisse de 1,4 % de la consommation des ménages impacte tout particulièrement le secteur du commerce de détail. L'industrie enregistre des résultats mitigés et la situation reste difficile dans le BTP. Seule la consommation des administrations publiques vient amortir le ralentissement des autres moteurs martiniquais, et dans une moindre mesure le secteur du tourisme qui connaît un regain de dynamisme en 2013.

Dans ce contexte, les entreprises marchandes installées en Martinique, ont généré un peu moins de 2,9 milliards d'euros de richesses en 2013, soit une

1 Le commerce conforte sa position dominante

Principaux résultats des unités légales implantées en Martinique en 2013 (en Keuros)

Secteur d'activité	Nombre d'unités	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Structure de la VA (%)	Excédent brut d'exploitation
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	2 136	2 324 222	461 821	16,0	147 111
- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	406	328 239	95 756	3,3	28 084
- Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	202	180 869	42 096	1,5	9 728
Construction	3 622	891 889	274 504	9,5	51 844
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	8 997	6 681 957	1 081 697	37,4	251 376
- Commerce :	5 783	5 705 872	739 318	25,6	188 705
dont :					
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	1 145	2 191 286	230 870	8,0	78 676
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	3 778	2 751 812	383 971	13,3	82 070
- Transports et entreposage	1 603	611 547	195 561	6,8	43 634
- Hébergement et restauration	1 611	364 538	146 818	5,1	19 037
Information et communication	748	437 395	184 435	6,4	108 202
Activités immobilières	1 305	276 100	175 975	6,1	121 868
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	13 906	1 121 208	656 255	22,7	270 905
- Activités de services administratifs et de soutien	11 390	677 019	403 952	14,0	182 932
Autres activités de services	2 045	265 335	58 020	2,0	15 556
Ensemble	32 759	11 998 107	2 892 707	100	966 861

Source : Insee - Esane 2013 - Données individuelles.

baisse de 5,6 % par rapport au montant dégagé en 2012.

En 2013, la valeur ajoutée dégagée par les entreprises guadeloupéennes s'élève à 2,6 milliards d'euros et celles implantées en Guyane à 1,1 milliard d'euros.

Le commerce conforte sa première place

L'activité du secteur commercial affiche des résultats contrastés en 2013. Le commerce de détail (hors automobiles et motocycles) dégage toujours plus de richesses que le commerce de gros. Cependant, le manque de vigueur de la consommation des ménages pèse sur l'activité commerciale et se traduit par une faible progression en 2013. Quant au secteur du commerce de gros, sa progression est plus marquée puisqu'elle atteint 18 %.

La faiblesse de la consommation des ménages impacte également de façon significative l'évolution du chiffre d'affaires des hypermarchés. Entre 2012 et 2013, le chiffre d'affaires des hypermarchés a progressé de 2,5 %, soit deux fois moins qu'entre 2011 et 2012.

Malgré une activité ralentie, le secteur du commerce confirme, une nouvelle fois, sa place de leader. Les richesses créées par ce secteur représentent 25,6 % des richesses totales (figure 1), soit 1,6 points de plus qu'en 2012.

Cette prépondérance du commerce dans l'économie se retrouve également en Martinique et en Guyane.

L'année 2013 est marquée par la mise en place d'un accord global de modération de prix dénommé « Bouclier Qualité Prix », cet accord global précise la composition d'une liste de 101 produits de grande consommation dont le prix total s'élève à 365 € dans quatorze enseignes à partir du 15 mars 2013.

Le secteur industriel connaît des résultats contrastés

En 2013, les richesses produites par le secteur industriel martiniquais s'élèvent à près de 462 millions d'euros, soit une baisse de 22,5 % par rapport à 2012. Des disparités sectorielles existent. Par exemple, le secteur agroalimentaire augmente ses richesses de 10,5 % durant cette période. Cela se traduit par des exportations de produits agroalimentaires en hausse (+ 12,8 %). En raison de conditions météorologiques (pluies précoces et intenses) ayant dégradé la qualité des cannes (teneur en sucre), la production de rhum et de sucre est en retrait.

La SARA qui représente un cinquième des richesses produites par le secteur industriel a procédé à son grand arrêt quinquennal dit de « régénération ». L'arrêt technique de la production des installations explique la diminution des importations d'hydrocarbures naturels (- 35,6 %) et la baisse de la valeur

ajoutée de l'entreprise de 14 %. Enfin, la valeur ajoutée produite par l'industrie manufacturière (hors IAA) diminue de 10 % par rapport à l'année précédente.

Une légère reprise de la construction

Malgré un contexte économique morose, la valeur ajoutée des entreprises de la construction a progressé de 2,9 % en 2013. Le secteur du BTP représente 9,5 % de la valeur ajoutée totale produite par les entreprises principalement marchandes.

Fortement dépendant de la commande publique, le secteur est pénalisé par un nombre insuffisant de mises en chantier.

Toutefois, ont été lancés plusieurs chantiers de réhabilitation sous le pilotage de la DEAL, ayant trait notamment au tribunal administratif, à la sous-préfecture de Saint-Pierre, au restaurant universitaire, au pôle de recherche de l'université et à un nouveau bâtiment pour son usage propre. Par ailleurs, la poursuite des travaux du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) devrait contribuer à soutenir l'activité. Autre point positif, le nombre de logements autorisés à la construction progresse de 29,3 % par rapport à 2012.

Recul des services spécialisés aux entreprises

En 2013, les activités des services spécialisées aux entreprises sont en recul. La valeur ajoutée produite baisse de 9 % par rapport à l'année précédente, elle est principalement due à la contraction du portefeuille d'activité des entreprises liées aux activités spécialisées, scientifiques et techniques apparentées au conseil et à l'assistance. Les activités des services spécialisés aux entreprises créent 22 % des richesses totales, soit deux points de moins qu'en 2012.

Le taux de valeur ajoutée démarque le commerce, les services et l'industrie

Les consommations intermédiaires, y compris les achats de marchandises (CI) des différents secteurs du service marchand martiniquais représentent trois quarts du chiffre d'affaires des entreprises martiniquaises, proportion quasi identique pour les entreprises guadeloupéennes et guyanaises. Les taux de valeur ajoutée varient du simple au triple selon le secteur d'activité. Les activités immobilières et les services spécialisés aux entreprises réalisent des taux de

Encadré 1 : Le champ étudié : le secteur marchand

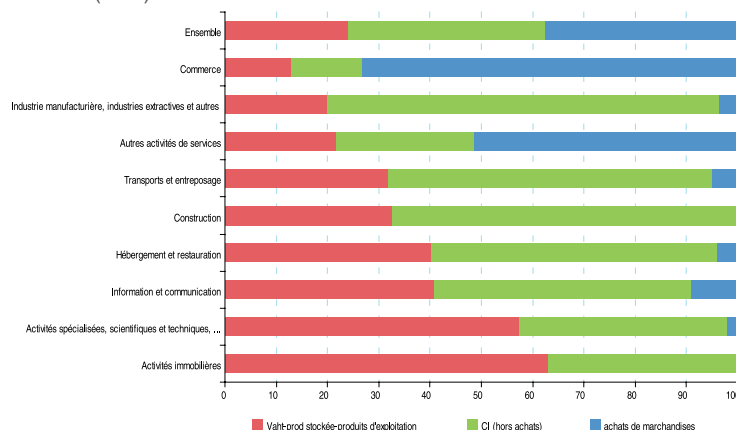
Le champ étudié dans cet article est celui des entreprises marchandes, y compris auto-entrepreneurs, à l'exception des entreprises du secteur financier (observées par l'Autorité de contrôle prudentiel), des exploitations agricoles (couvertes par de nombreuses enquêtes gérées par le service statistique du ministère de l'Agriculture). Les biens et services marchands sont destinés normalement à être vendus sur le marché à un prix calculé pour couvrir leur coût de production. Une unité économique rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Certains services sont considérés comme toujours marchands (exemple les transports), d'autres comme toujours non marchands (exemple administration générale). Pour certaines activités, coexistent des parties marchandes et non-marchandes ; ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration. Ainsi, les entreprises du secteur de « l'enseignement, santé humaine et action sociale » ne sont pas prises en compte dans cette étude : le champ étudié est celui des secteurs économiques principalement marchands.

Encadré 2 : La mise en place du CICE

À compter du 1^{er} janvier 2013, les salaires versés par les entreprises ouvrent droit à un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le CICE. L'assiette du CICE est constituée des rémunérations brutes soumises aux cotisations sociales versées au cours d'une année civile dans la limite de 2,5 fois le salaire minimum légal (Smic). Le taux du crédit d'impôt est de 4 % pour les rémunérations versées au titre de 2013 (première année d'application). Le CICE s'impute sur les sommes dues par les entreprises au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) ou de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) pour les entreprises qui ne sont pas assujetties à l'IS.

2 Des consommations intermédiaires (y compris achats) plus faibles dans les activités immobilières et services aux entreprises

Décomposition du chiffre d'affaires des entreprises implantées en Martinique selon les secteurs d'activité en 2013 (en %)



Source : Insee - Esane 2013 - Données individuelles.

valeur ajoutée¹, respectivement de 64 % et 59 % (figure 3). Dans l'industrie, grand consommateur de produits intermédiaires, la valeur ajoutée représente 20 % du chiffre d'affaires, soit le taux le plus faible des Antilles-Guyane. Ce faible taux s'explique par la présence de la SARA dont les consommations intermédiaires représentent 90 % du chiffre d'affaires. Le commerce, secteur où les achats de marchandises représentent 73 % du chiffre d'affaires, affiche le taux de valeur ajoutée le plus bas (13 %). Les entreprises du commerce achètent en effet des produits destinés à la revente, sans transformation majeure.

Le taux de marge reste stable en 2013

Le taux de marge rend compte de la part de la valeur ajoutée qui reste à disposition des entreprises, notamment pour rémunérer et renouveler le capital, une fois déduites les rémunérations salariales (y compris charges sociales), mais aussi pour rémunérer les non-salariés, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'entreprises individuelles. Entre 2012 et 2013, le taux de marge moyen est stable (36 %) pour l'ensemble des secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers (figure 3). Les disparités sectorielles sont importantes. Le taux de marge est généralement élevé dans les secteurs où la productivité apparente du capital est faible, et inversement. Il dépasse les 50 % dans les secteurs nécessitant des investissements lourds : location et location-bail (69 %), immobilier (55 %), télécommunications (63 %). A contrario, il est inférieur à 10 % dans les activités reposant exclusivement ou presque sur le travail humain : voyages, enquêtes et sécurité et intérim.

Le taux de marge de la construction, en deçà de la moyenne régionale, indique avant tout que ses immobilisations corporelles (construction, installations, machines et matériel) sont relativement faibles. Parallèlement, la part des frais de personnel atteint 81 % de la valeur ajoutée (au coût des facteurs), soit quinze points de plus que pour l'ensemble des entreprises du champ. Symétriquement, le taux de marge y est en moyenne nettement plus faible (19 % en 2012 contre 36 %).

Dans les activités des services spécialisées aux entreprises, le taux de marge est supérieur à celui de l'ensemble du secteur principalement marchand (respectivement 41 % et 36 %) en raison du poids des non salariés dans les nombreuses petites unités qui composent ce secteur.

La mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a permis aux entreprises d'intégrer les exonérations de charges dans leur comptabilité dès 2013

(encadré). Ces exonérations devraient se répercuter sur le taux de marge, mais l'impact précis est complexe à évaluer. En effet, les entreprises comptabilisent ce dispositif dans les déclarations fiscales soit au niveau des charges, soit au niveau de l'impôt sur les sociétés ou ailleurs, sans que l'on puisse identifier de façon certaine leur choix.

La rémunération du travail représente près des 2/3 de la valeur ajoutée martiniquaise

La valeur ajoutée mesure l'ensemble du revenu généré chaque année par l'activité productive. La répartition de la valeur ajoutée s'opère entre les différents facteurs de production c'est-à-dire les rémunérations salariales (rémunération du travail) et l'excédent brut d'exploitation (rémunération du

capital). Ce partage (64/36 pour la Martinique) a donc des implications économiques mais aussi sociales et masque une grande variabilité intersectorielle. Certains secteurs consacrent plus de 70 %, voire plus de 80 % de leur valeur ajoutée aux salaires alors que d'autres deux fois moins (figure 4). C'est le cas notamment du secteur immobilier qui se caractérise par un niveau d'investissement très élevé (biens immobiliers) et donc a un taux de marge très élevé. Le partage de la valeur ajoutée devient 31/69.

En effet, la disparité selon les secteurs a plusieurs causes comme l'intensité capitaliste sectorielle, la taille des entreprises composant le secteur, l'âge des entreprises. Les entreprises nouvellement créées vont dégager peu de profits et leur production sert essentiellement à rémunérer les personnels. ■

3 Un taux de marge supérieur à la moyenne régionale dans les services aux entreprises

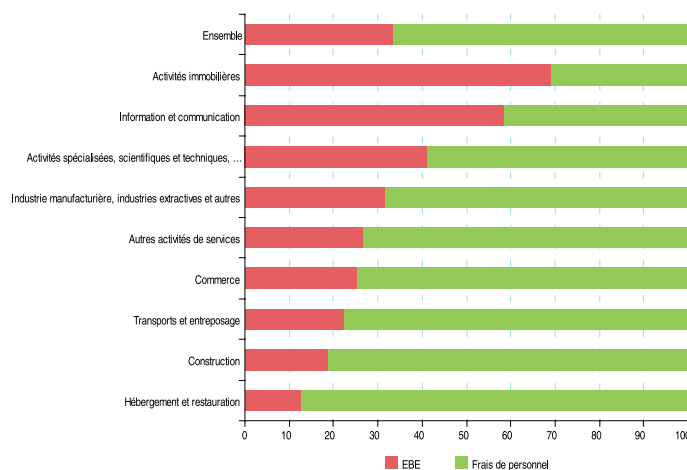
Quelques ratios d'analyse financière des entreprises implantées en Martinique par secteur d'activité en 2013 (en %)

Secteur d'activité	Taux de VA Vaht/CA	Taux de marge EBE/VACF	part des frais de personnel FP/VACF
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	19,9	31,9	68,1
- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	29,2	29,3	70,7
- Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	23,3	23,1	76,9
Construction	30,8	18,9	81,1
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	16,2	23,2	76,8
- Commerce :	13,0	25,5	74,5
dont :			
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	10,5	34,1	65,9
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	14,0	21,4	78,6
- Transports et entreposage	32,0	22,3	77,7
- Hébergement et restauration	40,3	13,0	87,0
Information et communication	42,2	58,7	41,3
Activités immobilières	63,7	69,3	30,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	58,5	41,3	58,7
- Activités de services administratifs et de soutien	59,7	45,3	54,7
Autres activités de services	21,9	26,8	73,2
Ensemble	25,5	36,0	64,0

Source : Insee – Esane 2013 - Données individuelles.

4 Quelques ratios d'analyse financière des entreprises implantées en Martinique par secteur d'activité en 2013 (en %)

Répartition de la valeur ajoutée en Martinique selon le coût des facteurs de production en 2012 (en %)



Source : Insee – Esane 2013 - Données individuelles.

¹ Le taux de valeur ajoutée, rapport de la valeur ajoutée au chiffre d'affaires, mesure la performance de l'outil de production notamment dans l'industrie (capacité à créer de la valeur par euro de chiffre d'affaires).

Sources

L'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) est le système d'information qui permet d'élaborer les statistiques structurelles d'entreprises françaises, à destination à la fois des autorités politiques et administratives françaises (sous l'égide du Cnis), de la Commission européenne (Eurostat), des statisticiens français et en particulier des comptables nationaux. Le dispositif Esane combine des données administratives (déclarations annuelles de bénéfices des entreprises et données annuelles de données sociales) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle (ESA)). Mis en place en 2009 sur l'exercice 2008, ce dispositif remplace le précédent système composé de deux dispositifs avec les enquêtes annuelles d'entreprise (EAE) et le système unifié de statistiques d'entreprises (Suse) s'appuyant sur les déclarations fiscales, en les unifiant. Le champ d'Esane est celui des entreprises marchandes à l'exception du secteur financier et des exploitations agricoles. Ce champ est défini à partir des codes de la nomenclature d'activité NAF. Les soldes comptables présentés dans cette étude sont calculés à partir d'Esane.

Définitions

Comprendre les soldes comptables :

Le chiffre d'affaires se compose de la production vendue de biens et services et les ventes de marchandises. Les marchandises ne sont pas une production réalisée par l'entreprise qui les commercialise, contrairement aux productions vendues de biens ou services. Contrairement au chiffre d'affaires, la valeur ajoutée hors taxes correspond à ce qui est vraiment créé par l'entreprise. Elle s'obtient en additionnant le chiffre d'affaires, la production stockée et les autres produits d'exploitation, auxquels sont retranchées les consommations intermédiaires, les charges d'exploitation et la variation de stock. Les valeurs ajoutées peuvent s'additionner car les consommations intermédiaires sont soustraites. Transformées, ces consommations permettent la production d'autres biens ou services ou la vente de marchandises. Certains secteurs d'activités bénéficient de subventions. Les entreprises sont également taxées. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production s'obtient en ajoutant à la valeur ajoutée les subventions et en retranchant les impôts et taxes. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production se divise en deux parties : – les frais de personnel qui permettent la rémunération du facteur de production « travail » ; – l'excédent brut d'exploitation qui s'interprète comme le revenu du facteur de production « capital ». L'excédent brut d'exploitation (EBE) n'est pas seulement la rémunération des apporteurs de capitaux ou le bénéfice de l'entreprise. Il permet de rémunérer les actionnaires, mais également de rembourser les dettes ou de financer des investissements. Il rémunère également le travail des entrepreneurs individuels. Le taux de valeur ajoutée : Le taux de valeur ajoutée mesure la performance de l'outil de production, le degré d'intégration ou de sous-traitance d'une entreprise dans une filière de production. Plus ce taux est élevé, plus l'entreprise contribue à créer de la valeur et plus elle est intégrée dans le tissu économique. Une entreprise qui réalise en interne l'ensemble de la chaîne de production aura un taux de valeur ajoutée plus important que celle qui sous-traite certaines étapes, à chiffre d'affaires égal. Taux faible : peu de main-d'œuvre, processus court, activité commerciale. Taux élevé : part importante de la main-d'œuvre dans les processus, activité de services.

Le taux de valeur ajoutée :

Le taux de valeur ajoutée mesure la performance de l'outil de production, le degré d'intégration ou de sous-traitance d'une entreprise dans une filière de production. Plus ce taux est élevé, plus l'entreprise contribue à créer de la valeur et plus elle est intégrée dans le tissu économique. Une entreprise qui réalise en interne l'ensemble de la chaîne de production aura un taux de valeur ajoutée plus important que celle qui sous-traite certaines étapes, à chiffre d'affaires égal. Taux faible : peu de main-d'œuvre, processus court, activité commerciale. Taux élevé : part importante de la main-d'œuvre dans les processus, activité de services

Le taux de marge :

La valeur ajoutée au coût des facteurs de production (y compris les subventions d'exploitation, hors impôts et taxes d'exploitation) permet aux entreprises de payer les frais de personnel et de dégager un excédent brut d'exploitation... Le taux de marge est le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de production (VACF). La comparaison des taux de marge entre secteurs est un exercice délicat. Chaque secteur présente en effet des particularités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital et du cycle conjoncturel. Les secteurs capitalistiques ont de fait un taux de marge plus élevé que les secteurs de main-d'œuvre. Dans le partage de la VACF, le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, l'EBE notamment, pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements. La taille des entreprises, mesurée par l'effectif salarié, influe sur les taux de marge. Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de dix salariés que dans les autres. Les micro entreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés mais rémunèrent leur travail sur le résultat de l'entreprise. Le taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Or, les micro entreprises sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses aux Antilles-Guyane qu'en France. La comparaison des taux de marge n'est donc juste qu'à structure équivalente.

Service territorial de Fort-de-France
Centre Delgrès
Les hauts de Dillon
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Typhenn Ladire

ISSN : 2417-0771
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Millet C., « En 2013, le secteur marchand guadeloupéen montre quelques signes d'essoufflement », Insee Analyses n° 23, mai 2017.
- Benhaddouche A., « En 2013, le secteur industriel guyanais prend de l'ampleur », Insee Analyses n° 24, mars 2017.
- Brion P., « Esane, le dispositif rénové de production des statistiques structurelles d'entreprises », Courrier des statistiques n° 130, mai 2011.

